

Fabricant : **ETANCO** (FRANCE)

Parc les Erables – Bât 1 – 66 route de Sartrouville – BP 49 – 78231 LE PECQ Cedex

Tél. 01 34 80 52 00 – Fax 01 30 71 01 89

Désignation : **VERSATUILE 2000 EPDM ou SILICONE**

EPDM



SILICONE



Les grandes qualités du VERSATUILE :

Manchon en caoutchouc ajustable avec tirette d'auto découpage sur une plaque en aluminium malléable favorisant son adaptation sur toutes les formes de tuiles possibles, assurant ainsi une étanchéité classique sans outils spéciaux, sans soudure, de réalisation rapide et sans effort.

Embase alu, conforme aux nouvelles normes européennes sur la santé et l'environnement. Manchon auto-extinguible, s'adapte sur pente de toiture jusqu'à 45°.

Application :

S'utilise pour assurer l'étanchéité autour de toutes les sorties rondes débouchantes d'une toiture en tuiles

Gamme :

Modèle	Ø tuyau mini	Ø tuyau maxi	Dimension embase
Mini	25	63	355 x 457
N°1	76	203	508 x 508
N°2	203	280	660 x 660
N°3	280	457	889 x 889

Caractéristiques techniques :

	EPDM noir	SILICONE rouge
Résistance à basse température	- 30°C	- 60°C
Résistance à haute température	+ 150°C	+ 200°C
Résistance à la température en intermittence	+ 175°C	+ 250°C

Matière :

- Manchon EPDM avec Embase aluminium
- Manchon SILICONE avec Embase aluminium

Marquage :

Sur conditionnement : - VERSATUILE 2000 EPDM EMBASE ALU + code
- VERSATUILE 2000 SILICONE EMBASE ALU + code

Contrôle - qualité :

ISO 9001 : 2008

Nota : Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, uniquement dans un souci d'information générale. Ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Les possibilités d'utilisation de nos produits étant nombreuses, et pouvant être hors de notre contrôle, notre responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée en cas de mauvaise utilisation de nos produits. Les renseignements donnés ne peuvent être considérés que comme une suggestion d'utilisation sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires, nationales ou locales. L'acheteur est tenu de vérifier si la détention ou l'utilisation de nos produits est soumise sur son territoire à des règles particulières, notamment en matière publique, d'hygiène et de sécurité des travailleurs et des consommateurs. Il assume également seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. Le non-respect éventuel de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité.